

Nombre des Conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 17

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 septembre 2022

Sous la présidence de M. Laurent MULLER, Maire.

Sont présents : M. PETRY – Mme BOUCHELIGA – M. TUMOLO – Mme STAUB – M. KARST – Mme BOJOLY – Mme FILIPPELLI – M. CHAMS-DINE – Mme STOLL – M. KREVL – M. SCHMIDT – Mme FARAONE – M. ZINS – Mme SCHLICKLING – M. PAVLIC – M. FRIDERICH (à compter du point 3).

Absents excusés : Mme THIL (qui a donné procuration de vote à Mme BOJOLY) – Mme LAGRANGE (qui a donné procuration de vote à Mme FILIPPELLI) – Mme HILLEBRAND (qui a donné procuration de vote à Mme STAUB) – Mme FERRARA (qui a donné procuration de vote à M. MULLER) – M. DOME (qui a donné procuration de vote à Mme STOLL) – M. KIEFFER (qui a donné procuration de vote à M. KARST) – Mme JAKUBIAK (qui a donné procuration de vote à M. PETRY) – M. ADELER – Mme LEININGER (qui a donné procuration de vote à M. SCHMIDT) – M. ZERKOUNE (qui a donné procuration de vote à M. PAVLIC) – Mme BRAUSCH – M. WILHELM.

Absent : M. FRIDERICH (jusqu'au point 2 inclus).

Point n° 19 : Modification du tableau des effectifs

Madame STOLL, rapporteur :

La nomination aux grades et emplois de la Fonction Publique Territoriale relève de la compétence de l'autorité territoriale, c'est-à-dire le Maire. Par contre, les emplois communaux sont créés ou, après avis du Comité Technique, supprimés par le Conseil Municipal.

Afin d'assurer le remplacement d'un agent des ressources humaines et de quatre ATSEM admis à la retraite, il s'avère nécessaire de créer un emploi de rédacteur, un emploi d'agent de maîtrise, un emploi d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, et quatre emplois d'ATSEM principal de 2^{ème} classe.

Suite à ces mouvements de personnel et après avis favorable du Comité technique pour les suppressions d'emploi survenues en 2021 et 2022, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2022 comme suit :

GRADES	Effectifs budgétaires	Durées hebdomadaires
EMPLOIS FONCTIONNELS		
Directeur Général des Services	1	TC
TOTAL 1	1	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE		
Attaché principal	2	TC
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	2	TC
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1	TC
Rédacteur	3	TC
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	2	TC
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	5	TC
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	2	18h00mn
Adjoint administratif territorial	4	TC
TOTAL 2	21	
FILIÈRE TECHNIQUE		
Technicien principal 1 ^{ère} classe	3	TC
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	TC
Agent de maîtrise principal	4	TC
Agent de maîtrise	3	TC
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	5	TC
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	9	TC
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	24h26mn
Adjoint technique territorial	6	TC
Adjoint technique territorial	1	10h00
Adjoint technique territorial	1	20h00
TOTAL 3	34	

FILIÈRE MEDICO-SOCIALE		
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	Envoyé en préfecture le 28/09/2022 Reçu en préfecture le 28/09/2022
ATSEM principal de 1ère classe	6	Affiché le 31h50mn
ATSEM principal de 2ème classe	5	ID : 057-215703323-20220926-CM26092022PT19-DE
ATSEM principal de 2ème classe	1	17h30mn
TOTAL 4	13	
FILIÈRE POLICE		
Chef de service de police municipale	1	TC
TOTAL 5	1	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)	70	

Extrait certifié conforme,
publié et transmis pour contrôle de légalité.

Hombourg-Haut, le 27 septembre 2022

Le Maire,
Laurent MULLER



1-7-2022